

TAXE D'APPRENTISSAGE 2024



Soutenez une université innovante et professionnalisante Choisissez I'Université Gustave Eiffel

Pourquoi nous choisir?



Une université à taille humaine

et ancrée dans son territoire



De taux d'insertion professionnelle



Leader de la formation en apprentissage en France avec 25% d'étudiant-es apprenti-es



1/4 de la R&D française sur la ville durable.

Nos actions à fort impact



Environnemental:

- Création d'une mission Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) : sensibilisation via nos événements et nos formations et mise en place de dispositifs concrets



Social:

- Pôle Handicap : accompagnement individualisé et sans jugement aux étudiant∙es en situation de handicap
- Solidarité étudiante : épicerie solidaire, lutte contre les inégalités éducatives, soutien à l'entrepreneuriat



Sociétal:

- Création d'une mission égalité : promotion de l'égalité femmes-hommes, et plus généralement du respect des personnes de tout sexe, de tout genre, quelle que soit leur orientation sexuelle



Financements 2023



Maintenir l'excellence de nos enseignements



Résorber la fracture numérique touchant certain es de nos étudiant es



Développer nos équipements scientifiques à finalité pédagogique

Projets 2024



Acquérir du matériel pédagogique et informatique



Financer de nombreux projets pédagogiques rencontres étudiant·es/ partenaires, journées thématiques...



Investir dans des équipements pour les travaux pratiques

Comment verser votre taxe?

Trois étapes pour verser

Vous devez désigner l'Université Gustave Eiffel en bénéficiaire sur la plateforme SOLTéA de la Caisse des Dépôts et Consignations. Pour ce faire, c'est très simple, à partir du 27 mai :

- Munissez-vous de vos identifiants SOLTéA (à créer sur <u>Net-Entreprises.fr</u>)
 - Convertissez votre montant en % grâce à notre calculette*
- Sélectionnez le nom Université Gustave Eiffel ou notre code UAI (0772894C) ou notre SIRET (130 026 123 00013)

Calendrier de versement

AVRIL

Communication par les entreprises ou cabinets d'expertise comptable des éléments comptable via la DSN (Déclaration Sociale Nominative)

MAI

Prélévement unique du solde de la taxe d'apprentissage par l'URSSAF :

- 5 mai : entreprises de + de 50 salariés
- 15 mai : entreprises de de 50 salariés

Du 27 MAI au 4 OCT. Choix par les entreprises des établissements bénéficiaires sur la plateforme SOLTéA

^{*} Retrouvez tous nos outils pratiques (calculette, codes UAI de nos composantes, etc. sur notre site web en scannant le QR Code en dernière page)

Ils nous choisissent chaque année



« Nous nouons des partenariats solides avec des universités dont l'Université Gustave Eiffel et notamment l'IAE Paris-Est, qui propose des formations de qualité et qui accorde une importance toute particulière à l'apprentissage »

Tiphaine Bouteille Responsable nouveaux projets - SISLEY Paris



« Nous versons notre taxe d'apprentissage à l'Université Gustave Eiffel depuis 2012. Nous partageons les mêmes valeurs. Il y a une véritable fluidité dans les échanges et une vraie qualité des CV transmis à nos directions »

Lionel Courchinoux
Sous-Directeur Département
Enseignement Supérieur et
Recherche
- CASDEN Banque Populaire



« Nous choisissons de verser notre taxe à l'Université Gustave Eiffel pour plusieurs raisons : son très bon taux d'insertion professionnelle de 95%, ses actions en faveur de l'égalité femme homme et l'importance qu'elle accorde à l'apprentissage »

Tomasz Mik Chef de Produit Salon Grand Voyageur TGV INOUI - SNCF







Université Gustave Eiffel Campus Descartes 5, Boulevard Descartes • Champs-sur-Marne 77454 Marne-La-Vallée Cedex 2 univ-gustave-eiffel.fr

> Crédits photos Pexels : Fauxels, Andrea Piacquadio